Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot

940, boulevard de Normandie
St-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3A 1A7
Téléphone : 450-348-6134 Télécopieur : 450-348-0417

Centre de services scolaire des Hautes-Rivières

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot

Séance ordinaire **Lundi 28 septembre 2020**

Procès-verbal de la quatre-vingt-neuvième séance du conseil d'établissement tenue à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, 940, boulevard de Normandie à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 28e jour de septembre 2020 à 18 h 45.

ORDRE DU JOUR :

1. Présences et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 juin 2020
4. Élection d'un président ou d'une présidente du Conseil d'établissement
5. Nomination d'un secrétaire ou d'une secrétaire
6. Parole au public (10 minutes)
7. Établissement des règles de régie interne 2020-2021 – Adoption
8. Établissement d'un calendrier des séances – Adoption
9. Budget initial 2020-2021 – Adoption
10. Liste des effets scolaires pour l'école virtuelle - Approbation
11. Plan d'évacuation 2020-2021 – Approbation
12. Dénonciation d'intérêts - Information
13. Informations :
    - ✓ Correspondance
    - ✓ Président (e) du Conseil d'établissement
    - ✓ Représentant du Comité de parents
    - ✓ Direction :
    - ✓ Personnel enseignant
    - ✓ Personnel professionnel
    - ✓ Personnel de soutien
    - ✓ Conseil des élèves
14. Varia
15. Date de la prochaine séance
16. Levée de la séance

_____

Présences	Présent(es)	Absent(es)
Parents		
Avini, Marlène (substitut)	☐	☒
Brisson, Marc	☒	☐
Demers, Éric	☒	☐
Fontaine, Sonia	☒	☐
Gagnon, Claudia (1er substitut)	☒	☐
Lafond, Mélanie (substitut)	☐	☒
Noël, Anne-Marie (représentante au comité de parents)	☒	☐
Pelletier, Marie-Josée	☒	☐
Villeneuve, Nancy	☒	☐
Rizkallah, Nancy (substitut)	☐	☒
Enseignants		
Dubé, France	☒	☐
Dugré, Marjolaine	☐	☒
Fortin, Éric (substitut)	☐	☒
Gourdes, Nécia (substitut)	☐	☐
Lanoue, Geneviève	☒	☐
Thibodeau, Paul	☒	☐
Professionnels		
Labelle, Sylvie	☒	☐
Lapalme, Raymonde (substitut)	☐	☒
Soutien		
Prémont, Sophie (substitut)	☐	☒
Savard, Martine	☒	☐
Direction		
Dubois, Louis-Philippe	☒	☐
Directions adjointes (non obligatoire)		
Cloutier, Yanick	☐	☒
Lavergne, Marie-Pier	☐	☒
Paré, Geneviève	☐	☒
Schneider, Esther	☒	☐
Secrétaire		
Francesca Grondin	☒	☐
Élèves		
Dufour, Philippe-Olivier	☒	☐
Tremblay, Nathaniel	☐	☒
Public		

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Louis-Philippe Dubois, directeur d'école, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18 h 53.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Louis-Philippe Dubois lit le projet d'ordre du jour.

Mme Marie-Josée Pelletier demande l'ajout d'un commentaire d'un parent dans la section varia.

CÉ 29-09-20
727

Il est proposé par Mme France Dubé,
QUE, l'ordre du jour de la séance soit adopté avec la modification apportée
Adopté à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JUIN 2020

M. Louis-Philippe Dubois demande aux membres du conseil s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal du 15 juin 2020.

CÉ 29-09-20
728

Il est proposé par M. Éric Demers,
QUE, le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 juin 2020 soit adopté tel que déposé
Adopté à l'unanimité

4. ÉLECTION D'UN PRÉSIDENT OU D'UNE PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Mme Nancy Villeneuve propose Mme Anne-Marie Noël au poste de présidente du conseil d'établissement et est secondée par M. Éric Demers.

Mme Anne–Marie Noël est élue par acclamation en tant que présidente du Conseil d'établissement.

Mme Anne-Marie Noël propose Mme Nancy Villeneuve au poste de vice-présidente.

Mme Marie-Josée Pelletier propose M. Éric Demers au poste de Vice-Président. M. Éric Demers rejette sa mise en candidature.

Mme Nancy Villeneuve est élue vice-présidente par acclamation.

5. NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE OU D'UNE SECRÉTAIRE

Mme Anne-Marie Noël propose Mme Francesca Grondin pour occuper le poste de secrétaire.

Mme Francesca Grondin est nommée au poste de secrétaire par acclamation.

6. PAROLE AU PUBLIC (10 MINUTES)

Aucun public.

7. ÉTABLISSEMENT DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE 2020-2021 - ADOPTION

Mme Anne-Marie Noël informe les membres du conseil que rien n'a changé par rapport à l'année dernière au niveau des règles de régie interne.

M. Louis-Philippe Dubois ajoute que l'année dernière un bon bout de chemin avait été fait concernant les règles de régie interne et que c'est pour cette raison qu'elles n'ont pas été retouchées cette année. Le seul point qui n'est pas mentionné dans le document, est la façon dont seront tenues les séances du conseil d'établissement cette année, soit en virtuel ou en présentiel. Cette modalité sera convenue au point concernant le calendrier des séances.

Mme Nancy Villeneuve demande que les mots ''À tour de rôle'' se trouvant aux points 3.1 et 3.2 soient enlevés.

Mme Nancy Villeneuve demande que les mots ''d'ordre et de détente'' au point 12.2.1 soient remplacés par ''et harmonieuse''.

CÉ 29-09-20
729

Il est proposé par Mme Nancy Villeneuve,
QUE, les règles de régie interne soient adoptées avec les modifications apportées.
Adoptée à l'unanimité

8. ÉTABLISSEMENT D'UN CALENDRIER DES SÉANCES - ADOPTION

Il est entendu que les séances auront lieu aux dates suivantes à 18 h 45 :

- 28 septembre 2020
- 3 novembre 2020
- 8 décembre 2020
- 19 janvier 2021
- 13 avril 2021
- 11 mai 2021
- 8 juin 2021

M. Dubois propose que la tenue des prochaines séances soit faite en virtuel afin d'être cohérants avec la réalité.

CÉ 29-09-20
730

Il est proposé par M. Paul Thibodeau,
QUE, le calendrier des rencontres du conseil d'établissement soit adopté tel que proposé.
Adoptée à l'unanimité

9. BUDGET INITIAL 2020-2021 - ADOPTION

M. Louis-Philippe Dubois explique que normalement le budget initial est présenté à la fin du mois de juin, mais qu'étant donné la situation, il a pu être présenté seulement ce soir et qu'il est sur le point d'être révisé. Un des gros changements au niveau de la gestion du budget, est

que la masse salariale des membres du personnel n'y apparaît plus, car de toute façon, l'école n'avait aucun contrôle dessus. Il explique que le budget se divise en deux volets, le fonctionnement et l'investissement.

Au niveau du fonctionnement, M. Louis-Philippe Dubois explique que l'école reçoit une enveloppe du Centre de services scolaire en fonction du nombre d'élèves inscrits. Il détaille les montants se trouvant dans le budget. Il ajoute que dans les dépenses, se trouvent les frais de reprographie, les services offerts aux élèves, les livres commandés pour la bibliothèque, les mesures qui ont été déployées pour offrir du soutien pédagogique dans certaines matières, les frais de perfectionnement du personnel-école, les activités sportives, culturelles et sociales, les frais pour le parascolaire et pour l'entretien ménager.

M. Éric Demers demande si le salaire du concierge est inclus dans les frais d'entretien ménager. M. Louis-Philippe Dubois répond par la négative et précise que ce montant est prévu pour l'achat de matériel seulement. Mme Esther Schneider ajoute que ce budget sera révisé étant donné que les dépenses en entretien ménager reliées au Covid ne doivent pas passer à cet endroit.

Dans la catégorie des investissements se trouve le montant qui sera investi dans l'école. Par exemple, les rideaux qui servent à séparer les gymnases doivent être changés. Le budget attribué aux dépenses informatiques sera attribué lors de la révision budgétaire.

Mme France Dubé demande si les montants sont fixes pour toute l'année. M. Louis-Philippe Dubois répond qu'au niveau du budget informatique, les chiffres risquent d'être fixes, mais que dans les autres catégories, il sera possible de jouer avec les montants.

M. Marc Brisson mentionne que le montant attribué au perfectionnement du personnel-école n'est pas très élevé. M. Louis-Philippe Dubois répond que ce budget est réservé à l'équipe de direction seulement et que le CPMJ (comité de perfectionnement et de mise à jour) couvre une bonne partie des frais de formation.

M. Paul Thibodeau demande où se trouve le budget COVID. M. Louis-Philippe Dubois répond qu'il est centralisé au niveau des directions. Pour ce qui est des dépenses en lien avec le COVID, les écoles font des demandes et si c'est pertinent, le budget est accordé.

M. Marc Brisson demande si le budget de 1 000$ pour la protection et la sécurité sera suffisant avec la situation du COVID? M. Louis-Philippe Dubois répond que ce budget sert à payer les déplacements de la compagnie de sécurité lors des fausses alarmes.

Philippe-Olivier Dufour demande dans quel budget se retrouvent les dépenses en lien avec la vie étudiante. M. Louis-Philippe Dubois répond qu'elles se trouvent dans le volet des activités sportives, culturelles et sociales.

Mme Martine Savard demande ce qui est inclus dans le budget pour l'entretien des biens meubles. M. Louis-Philippe Dubois donne l'exemple de l'achat d'une récureuse. Mme Schneider donne d'autres exemples, tels la réparation de chaises brisées et l'ajout d'une prise de courant.

CÉ 29-09-20
731

Il est proposé par M. Paul Thibodeau,
QUE, le budget initial 2020-2021 soit adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

10. LISTE DES EFFETS SCOLAIRES POUR L'ÉCOLE VIRTUELLE – APPROBATION

M. Louis-Philippe Dubois explique que cette année à PCAR, il y a trois catégories d'enseignement. La première catégorie est l'enseignement à temps plein à l'école pour les élèves de secondaire 1, 2, 3 et en adaptation. La deuxième catégorie est l'enseignement en alternance présentiel vs virtuel pour les secondaires 4 et 5. Finalement, la troisième catégorie concerne l'école virtuelle qui regroupe environ sept élèves de PCAR qui ont été retirés de l'école en fonction de leur condition médicale, mais qui peuvent tout de même bénéficier d'un enseignement à distance. Par souci de transparence et de délicatesse, les responsables de l'école virtuelle ont demandé de présenter, aux membres du conseil d'établissement, ce qui a été demandé à ces élèves de se procurer comme matériel scolaire.

Mme Anne-Marie Noël demande si ce matériel doit être acheté en surplus de ce qui a été demandé par l'école. M. Louis-Philippe Dubois répond que ces élèves n'ont pas eu à acheter le matériel demandé par PCAR et que s'ils avaient déjà acheté du matériel, il a pu être remboursé.

Mme Anne-Marie Noël demande si les conditions médicales de ces élèves ont été documentées. M. Louis-Philippe Dubois répond que l'inscription à l'école virtuelle relève d'un processus de décision rigoureux comprenant une demande de certificat médical ainsi qu'un questionnaire à compléter.

Mme Nancy Villeneuve demande si les coûts des effets scolaires de l'école virtuelle sont comparables à ceux de l'école en présentiel, car elle trouve que certains combos sont assez dispendieux. M. Louis-Philippe Dubois mentionne que les combos numériques sont un peu plus chers que les versions papier.

CÉ 29-09-20
732

Il est proposé par Mme Sylvie Labelle,
QUE, la liste des effets scolaires pour l'école virtuelle soit adoptée tel que déposée.

Adoptée à l'unanimité

11. PLAN D'ÉVACUATION 2020-2021 - APPROBATION

M. Louis-Philippe Dubois explique que le protocole d'urgence a été révisé il y a quelques semaines. Il ajoute que ce protocole est différent du protocole de reconfinement et que s'il y a une situation d'urgence dans l'école, COVID ou non, c'est le protocole qu'il faut suivre. Ce plan de mesures d'urgence se trouve également dans le protocole en cas de reconfinement COVID. Le plan de reconfinement COVID est en processus de finalisation en collaboration avec le conseil enseignant.

M. Louis-Philippe Dubois explique que depuis 2 ans, le service des incendies n'impose pas de pratique d'évacuation obligatoire. L'école a le choix ou non d'en tenir une. Pour le moment, ce n'est pas prévu dans les plans de PCAR pour cet automne.

Mme Nancy Villeneuve demande pourquoi les deux aires de rassemblement se trouvent au Colisée. Mme Esther Schneider répond qu'il y en a un qui est un point de rassemblement et l'autre est un hébergement temporaire.

CÉ 29-09-20
733

Il est proposé par M. Éric Demers,
QUE, le plan d'évacuation 2020-2021 soit adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

12. DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS – INFORMATION

Les formulaires seront distribués à la fin de la séance et seront envoyés par courriel pour les membres et les substituts qui sont absents.

13. INFORMATIONS

Correspondance
Aucune correspondance.

Présidente du conseil d'établissement
Mme Anne-Marie Noël souhaite la bienvenue aux nouveaux et aux anciens membres. Elle leur souhaite également une année 2020-2021 ''douce''.

Représentant du comité de parents
Mme Anne-Marie-Noël annonce que l'assemblée générale annuelle de parents aura lieu ce mercredi 30 septembre à PML à 19h15. Il y aura l'élection du nouvel exécutif et des membres parents qui iront siéger au conseil d'administration du Centre de services scolaire.

Direction
M. Louis-Philippe Dubois lève son chapeau aux élèves qui ont été très collaboratifs et qui ont respecté les règles sanitaires avec une belle rigueur. Il précise que l'approche de l'équipe-école en est une de sensibilisation et non de punition. Malgré le fait que l'école soit en constant réajustement dû au contexte, PCAR a su rester une école. Il remercie également toute l'équipe-école qui a mis du temps de l'énergie afin de recevoir les élèves malgré les divers types d'enseignement et le manque d'espace dans l'école.

Les tests d'admission pour le PEI ont eu lieu samedi dernier. Les portes ont été ouvertes aux candidats avec le même respect des règles d'hygiène que nous pratiquons avec nos élèves. Tout s'est très bien déroulé. Le programme PEI a été très populaire cette année ce qui a amené une hausse des inscriptions et qui a généré certaines déceptions en lien avec des inscriptions hors délai. 215 candidats ont été évalués en une journée.

Mme Anne-Marie Noël demande si les tests ont été faits selon la même formule que l'année dernière. M. Louis-Philippe Dubois répond par l'affirmative.

M. Louis-Philippe Dubois mentionne que PCAR aura à nouveau recours aux services d'un chien cynophile cette année afin de faire de la prévention en toxicomanie. Suite à ces opérations, il espère ne pas avoir trop d'interventions à faire auprès des élèves en lien avec les stupéfiants.

M. Louis-Philippe Dubois tient également à remercier son équipe d'adjoints qui a travaillé très fort pour mettre tout cela en œuvre.

Personnel enseignant
M. Paul Thibodeau explique que le comité EHDAA (élèves handicapés ou élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage) a déployé beaucoup de soutien destiné aux élèves. Il ajoute

que plusieurs écoles sont ‘’jaloux’’ de PCAR en ce qui concerne la quantité de soutien pédagogique qui est offert aux élèves. PCAR avait été proactif à cet effet à la fin de l’année dernière en prévision des impacts que causerait le COVID. Il mentionne que beaucoup d’enseignants font des rencontres TEAMS avec des élèves en dehors des cours et qu’il y a même des récupérations qui sont faites sur cette plateforme. Il lève son chapeau à l’équipe de direction ainsi qu’aux enseignants qui ont accepté ces mandats.

Personnel professionnel

Mme Sylvie Labelle explique qu’elle a été mandatée pour faire le vidéo pour la porte ouverte virtuelle de PCAR. Le vidéo est terminé et a été soumis à la direction pour approbation. On y retrouve, en majeure partie, les services offerts à l’école.

Elle ajoute que le processus électoral pour le conseil des élèves a commencé ce matin. Les élections auront lieu les 13 et 14 octobre et se dérouleront sur une période de deux jours étant donné que les secondaires 4 et les secondaires 5 ne sont pas à l’école en même temps.

Personnel de soutien

Mme Martine Savard remercie la direction et l’équipe-école, car peu de gens ont compté leurs heures et cela a paru dans le sourire des élèves.

Conseil des élèves

M. Philippe-Olivier Dufour remercie la direction, les élèves et les enseignants, car il a entendu plusieurs commentaires positifs de la part des élèves. Il demande s’il y aura assez de portables cette année advenant un reconfinement. M. Louis-Philippe Dubois répond que PCAR devrait recevoir environ 150 portables supplémentaires cette année en plus des 60 portables affectés aux laboratoires mobiles. En considérant que plusieurs ordinateurs ont déjà été distribués dans les familles d’élèves de secondaire 4 et 5 qui n’avaient pas de matériel informatique à la maison, il devrait rester environ 200 portables disponibles en cas de reconfinement.

Mme Anne-Marie Noël demande s’il y aura des mesures qui seront prises pour les familles qui n’ont pas de connexion Internet. M. Louis-Philippe Dubois répond que l’école aura la responsabilité d’en aviser le service des technologies informatiques.

M. Philippe-Olivier Dufour mentionne qu’un iPad n’offre pas toutes les fonctionnalités qu’un portable. M. Louis-Philippe Dubois répond que c’est pour cette raison que PCAR a choisi d’y aller avec des portables plutôt que des iPad.

M. Philippe-Olivier Dufour demande si le remplacement des arbres qui ont été endommagés par les services de déneigement cet hiver aura bel et bien lieu. M. Louis-Philippe Dubois répond qu’il n’a pas eu le temps de faire un suivi dans ce dossier étant donné le contexte du COVID et les retards que les compagnies d’entretien paysager ont eus au printemps.

M. Philippe-Olivier Dufour mentionne que les élèves ne savent pas quoi faire sur l’heure du dîner. Il demande s’il y aura une place où ils pourront faire leurs devoirs cet hiver. M. Louis-Philippe Dubois répond que la bibliothèque a été utilisée afin de pouvoir préparer la rentrée scolaire et que les modalités organisationnelles seront évaluées afin de la rendre accessible aux élèves. Il ajoute qu’il y a des récupérations qui se donnent sur l’heure du dîner, et que les gymnases et les arts sont également ouverts. L’offre de service est presque la même qu’à l’habitude mis à part les aires communes qui sont moins accessibles. Il a fallu trouver un compromis afin de respecter la distanciation sociale. Il ajoute qu’il y aura également des

activités qui seront offertes à l'auditorium. Mme Geneviève Lanoue mentionne que la première rencontre pour l'improvisation a lieu demain. M. Louis-Philippe Dubois explique qu'il a même fallu condamner une partie de l'aire de repos du personnel afin d'en faire un bureau d'enseignants. Il ajoute que l'école est présentement en train de réfléchir à une solution pour la gestion des bottes et des manteaux.

14. VARIA

Mme Marie-Josée Pelletier mentionne qu'un parent lui a mentionné être préoccupé par les heures de bénévolat qui n'ont pas pu être complétées pour les élèves du PEI l'année dernière. Le parent comprend très bien la situation, mais a un souci au niveau de la perception que cela pourrait avoir. Mme France Dubé, coordonnatrice au PEI, répond que Mme Julie Binette et elle-même sont responsables du volet engagement communautaire et font présentement des tournées de classes afin d'expliquer aux élèves à quoi ressemblera le bénévolat cette année. Ils leur proposent des idées de ce qui pourra être fait. Elle ajoute qu'avec le COVID, les heures de bénévolat obligatoires ont diminué de moitié. Malgré cette diminution, certains élèves n'ont pas été en mesure de les compléter. Les heures manquantes seront ajoutées aux heures qui doivent être faites cette année.

M. Éric Demers mentionne qu'au niveau des secondaires 4 et 5, beaucoup d'élèves se disent que l'année est déjà perdue. Il se demande de quelle façon ces élèves qui décrochent pourront être intéressés à revenir à l'école. M. Louis-Philippe Dubois répond qu'ils ont déjà commencé à réfléchir à la façon de raccrocher ces élèves qui sont plus vulnérables. Les ressources de soutien pédagogique ont été déployées à cet effet. Il ajoute que l'enseignement, qu'il soit en présentiel ou en virtuel, est obligatoire. Si l'élève n'est pas au rendez-vous, un courriel sera envoyé systématiquement par l'enseignant pour informer les parents de l'absence de l'élève. L'intention première étant de sensibiliser et non de punir. Toutefois, si les absences se répètent, des moyens seront pris pour corriger la situation. M. Paul Thibodeau mentionne que plusieurs élèves doivent travailler à cause du COVID. Mme France Dubé mentionne que les enseignants s'attendent à un support plus important de la part des parents, mais que ce n'est pas toutes les familles qui peuvent le faire. Mme Anne-Marie Noël constate que ce n'est pas seulement les élèves qui ont de la difficulté à l'école qui décrochent. M. Louis-Philippe Dubois ajoute qu'une enseignante a été libérée pour bonifier le processus d'enseignement en ligne. Il dit que la présence aux cours de certains élèves est plus ordinaire, car ils doivent ramener de l'argent à la maison étant donné que les parents sont en recherche d'emploi.

Mme Geneviève Lanoue demande si c'est l'école qui paiera les frais de connexion Internet pour les familles qui n'en ont pas. M. Louis-Philippe Dubois répond que c'est le Gouvernement qui s'en chargera.

Mme Anne-Marie Noël mentionne que bien que l'enseignement en ligne se soit bien déroulé en mai et en juin, cette année les enseignants et les élèves semblent avoir davantage de motivation et de plaisir à y participer. Mme France Dubé ajoute qu'au printemps les enseignants ne pouvaient pas voir les élèves, mais que c'est maintenant possible. M. Louis-Philippe Dubois précise que la plus grande différence vient du principe que la fréquentation des cours en ligne est maintenant obligatoire comparativement à ce printemps.

Mme Marie-Josée Pelletier remercie la direction d'avoir reconduit le projet du groupe 204 cette année, car les élèves qui ont besoin d'une aide technologique se sentent moins gênés

d'utiliser leur portable en classe puisqu'ils ne sont pas les seuls à en avoir un. Elle remercie également Mme Francesca Grondin pour sa rapidité à faire les suivis aux parents.

15. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance du Conseil d'établissement est prévue le mardi 3 novembre 2020 à 18 h 45 sur TEAMS.

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités,

CÉ 29-09-20
734

Il est proposé par Mme Marie-Josée Pelletier,
QUE la séance soit levée à 20 h 12.

Adopté à l'unanimité

Anne-Marie Noël	Louis-Philippe Dubois
Présidente du conseil d'établissement	Directeur de l'établissement